

**6^e ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CONSEIL DE QUARTIER DE SAINT-ÉMILE**

Le mardi, 21 juin 2022 à 19h30
Rencontre hybride, visioconférence et présentiel

**CONSEIL DE QUARTIER DE SAINT-ÉMILE
PROCÈS-VERBAL**

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Mme Manon Therrien	Présidente
Mme Annie Lafrance	Vice- présidente
Mme Geneviève Lemieux	Secrétaire
M. David Routhier	Administrateur
M. Pierre Rivard	Trésorier
Mme Joanne Gagné	Administratrice
Mme Elise Grou	Administratrice

ÉTAIT ABSENTE

Mme Désirée Nsanzabera	Administratrice
------------------------	-----------------

IL Y AVAIT QUORUM : OUI

ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENTS;

M. Steeve Verret	Conseiller municipal du district de Lac Saint-Charles-Saint-Émile
M. Jean-Sébastien Mathon	Conseiller en consultations publiques
Mme Henriette Lafond	Secrétaire de soutien

Outre les personnes mentionnées, 1 citoyen assistait à la visioconférence.

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Mme Manon Therrien ouvre l'assemblée à 19h31

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Mme Annie Lafrance et appuyé par M. David Routhier d'adopter l'ordre du jour.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

3. NOMINATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE DE LA TRÉSORIE

Suite à la démission de M. Pierre Rivard comme trésorier, M. David Routhier propose sa candidature pour occuper le poste de trésorier du conseil de quartier de Saint-Émile.

Mme Élise Grou propose la nomination de M. David Routhier comme trésorier du conseil de quartier de Saint-Émile, et Mme Geneviève Lemieux l'appuie.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

4. DOSSIERS DU CONSEIL DE QUARTIER

a) Prochaine opération d'affichage de sécurité routière

- Mme Annie Lafrance mentionne que l'opération d'affichage s'est très bien déroulée. Les gens ont été collaboratifs et plusieurs ont même demandé de laisser les affiches quelques jours de plus. Le comité doit mettre un terme à la première opération. Un peu plus de 90 affiches ont été installées et plusieurs citoyens en ont fait la demande sur Facebook. Elles seront retirées d'ici la fin de la semaine.
- Mme Annie Lafrance propose de profiter des Fêtes de la Famille pour faire connaître le comité. Elle propose d'installer un kiosque lors des fêtes les 27, 28, 29 juillet prochain. Elle demandera des volontaires pour renseigner les citoyens à ce kiosque.
- Mme Annie Lafrance propose aussi de relancer une autre campagne d'affichage à partir de la mi-juillet jusqu'au début d'août et de recommencer ensuite en septembre, sur des rues résidentielles ou qui ont une piste cyclable.
- Mme Annie Lafrance a envoyé un communiqué de presse aux médias. Radio Canada a présenté un reportage sur le comité de sécurité routière de Saint-Émile.
- Un journaliste a renseigné Mme Manon Therrien sur la façon d'obtenir les statistiques de la circulation pour les différentes opérations de la Ville, elle en fera part au comité prochainement.

b) Installation des bollards, marquage et sécurité des pistes cyclables balisées.

- Le marquage de la piste cyclable a été fait sur la rue Vénus, mais sur les rues Lapierre et Fréchette ils sont encore inexistantes. M. Steeve Verret mentionne que le manque de personnel cause les retards dans le marquage et la pose des bollards.
- Mme Annie Lafrance demande si les bollards seront installés sur la rue Vézina ? M. Steeve Verret répond que s'il y a du personnel pour le faire, ils seront installés.

- Mme Geneviève Lemieux demande aussi d'installer des bollards sur la rue Lapierre. Pendant la période des examens, avant la fin de la période scolaire, les jeunes du niveau secondaire empruntent cette voie pour se rendre à la piste cyclable qui les conduit à l'école Roger Comtois. La circulation est intense à cet endroit.

c) Calendrier des rencontres du comité de sécurité routière

Mme Annie Lafrance propose une réunion du comité de sécurité routière à la fin du mois d'août pour ensuite planifier une rencontre avec les directions des 3 écoles concernées. Il faudrait profiter de la rentrée scolaire pour continuer le plan d'action.

Mme Manon Therrien enverra un courriel à chaque membre du comité pour demander s'il veut continuer à participer au comité et elle proposera des dates pour la réunion. Les écoles de l'Accueil et du Beau-Séjour ont déjà amorcé le tournage de la vidéo avec Accès transports viables.

d) Retour sur les ateliers d'échange avec les conseils de quartier.

Mme Annie Lafrance a assisté aux ateliers d'échange sur les conseils de quartier, il y avait une belle représentation des conseils de quartier soit une soixantaine de personnes : 3 groupes en salle et 5 groupes en ligne.

Plusieurs points ont été discutés car les réalités sont différentes d'un conseil à l'autre :

- Plusieurs conseils de quartier n'ont pas de local pour se réunir,
- Le manque de quorum ou trop de membres pour les réunions,
- La relation avec la Ville et les élus,
- La règlementation des conseils de quartier.
- La composition obligatoire du conseil de quartier soit 4 hommes et 4 femmes,
- Le budget sera augmenté à 2500.00\$
- Le paiement pour les projets d'initiatives sera devancé car parfois on doit attendre 10 semaines avant de recevoir l'argent nécessaire. On suggère de donner un montant aléatoire de 5000.00\$ et de le réajuster par la suite.
- On demande aussi un suivi après une plainte au 311 car souvent le citoyen reste sans réponse après son appel, il ne sait pas où en est rendu son dossier.

Ces ateliers ont pour but de valoriser les conseils de quartier, il y en a 27 dans la région de Québec.

e) Suivi des résolutions et états des avancements

Pour les 2 dernières résolutions soit :

- baliser la piste cyclable sur la rue Fréchette
- installer un arrêt à l'intersection des rues de l'Apogée et des Comète

M. Jean-Sébastien Mathon précise qu'il aura des réponses à l'automne.

Pour les autres soit :

- Demande à Hydro-Québec pour le branchement des lumières devant l'école de l'étoile du Nord

- Installation d'un arrêt sur la rue des Prêles.
Il n'y a pas eu de suite.

5. PÉRIODE D'INFORMATION DU CONSEILLER MUNICIPAL

- M. Steeve Verret annonce qu'un arrêt obligatoire et une chaussée surélevée seront installés à l'intersection des rues de l'Apogée et des Galaxies. Un arrêt sera installé au petit giratoire sur la rue de l'Apogée. L'étude des trottoirs a été finalisée pour la rue de l'Apogée et il y aura un projet de 5 000 000.00\$
- En septembre, il y aura une présentation pour l'élargissement de la rue Élisabeth II, en lien avec le développement de la scierie Leduc.
- En septembre la ville continuera l'étude pour le réaménagement de l'intersection Lapierre de la Faune. Un échange de terrains sera nécessaire pour la réalisation de l'élargissement.
- Pour la pose des bollards, la Ville n'a jamais dépassé le 1 avril mais cette année, les conditions de gel et le manque de personnel à la Ville ont occasionné la pose tardive de ceux-ci.

6. QUESTIONS ET COMMENTAIRES DU PUBLIC

Aucune question ou commentaire.

7. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 24 MAI 2022

Mme Annie Lafrance propose l'adoption du procès-verbal du 24 mai 2022,
Mme Élise Grou appuie.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

8. CORRESPONDANCE, TRÉSORERIE ET FONCTIONNEMENT DU CONSEIL

a) Correspondance

- Invitation pour la Table de concertation des conseils de quartier.
- Formation pour les nouveaux membres des conseils de quartier le 6 juin
- Sur Facebook, plusieurs citoyens demandent des affiches pour le comité de Sécurité routière.
- Commentaires sur la sécurité routière.
- Des citoyens demandent un brigadier à l'intersection des rues Lapierre et de la Faune. Cette demande a souvent été faite dans les années antérieures mais la Ville l'a réfutée à chaque fois et elle attend la présentation des cheminements scolaires.
- Mme Manon Therrien fera la liste des résolutions déjà présentées pour les écoles du Beau-Séjour et de l'Accueil et elle demande une résolution.

Résolution - 22 - CA - 22

Le conseil de quartier de Saint-Émile demande une intervention de la Ville à l'intersection des rues de la Faune et Fréchette, avant le mois de septembre, afin de sécuriser cette intersection maintenant que le trottoir manquant est construit sur la rue Fréchette.

Mme Manon Therrien propose
Mme Annie Lafrance appuie.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

b) Approbation des dépenses

M. Pierre Rivard mentionne qu'il reste 3 564.88 \$ dans le compte du conseil de quartier et qu'il n'a pas encore reçu le chèque de 3 000.00\$ de la Ville pour le comité de sécurité routière.

M. Jean-Sébastien Mathon s'informerà à ce sujet.

M. Pierre Rivard demande une résolution pour un chèque de 80.00\$ pour frais de secrétariat

Résolution - 22 - CA - 23

M. Pierre Rivard demande une résolution pour un chèque de 80.00\$ à Mme Henriette Lafond pour le procès-verbal du 24 mai 2022.

M. David Routhier propose
M. Pierre Rivard appuie.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

9. DIVERS

M. Pierre Rivard restera disponible pour s'occuper de la trésorerie jusqu'à ce que le tout soit officialisé.

10. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

M. Pierre Rivard propose la levée de l'assemblée à 21 h 57
Mme Joanne Gagné appuie.

La proposition est adoptée à l'unanimité.